

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°121 – Septembre 2018

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)

23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : contact@nord-palestine.org

Edito : **Mobilisés durant l'été et à la rentrée pour le soutien au peuple palestinien**

Il n'y a pas de trêve estivale dans le soutien au peuple palestiniens, et cela est particulièrement vrai en 2018, et pour plusieurs raisons. A commencer par la poursuite de la mobilisation populaire palestinienne tant en Cisjordanie et Jérusalem et la poursuite de la Grande marche du retour à Gaza.

Ces mobilisations se heurtent à une répression féroce de la part de l'occupant israélien, dans toute la Palestine, tandis que les USA poursuivent, en liaison avec Israël, leur volonté d'effacer Palestine et Palestiniens de la carte du Moyen Orient. **L'Union Européenne et la France poursuivent leur complicité avec Israël, jusqu'à une collaboration militaire avec Israël, qui sera à nouveau dénoncée, le 22 septembre, lors de la journée pour la paix.**

Cette complicité française s'est traduite par la « saison croisée » France-Israël, inaugurée conjointement par le Président Macron, et le boucher Netanyahu, début juin, à Paris, L'institut Français de Tel Aviv ayant une part décisive dans cette opération de promotion de l'apartheid israélien avec des relents culturels.

Au même moment l'Institut Français de Naplouse était appelé à disparaître, La décision des dirigeants français est claire : celle du partenariat avec Israël et du sacrifice pour les Palestiniens Le combat pour l'existence d'un Institut français à Naplouse s'inscrit dans le soutien au peuple palestinien. Et ce combat se poursuit encore aujourd'hui: l'émotion suscitée par la fermeture reste considérable en Palestine, et en France. L'exigence de la réouverture, formulée par l'AFPS Nord-Pas de Calais, s'inscrit dans la solidarité avec la résistance populaire à Naplouse et son gouvernorat.

Cette solidarité avec la résistance populaire s'inscrit dans la démarche d'ensemble de l'AFPS Nord-Pas de Calais. Elle s'est traduite notamment, lors de **la braderie de Lille**, par le combat pour en finir avec le blocus illégal et criminel de **Gaza, qui a nourri l'activité durant l'été**, ou celui pour la libération des prisonniers palestiniens, **avec un moment fort : la manifestation, Porte de Paris, banderole pour la libération de Salah Hamouri, en tête.**

La démarche générale BDS, de boycott d'Israël est au centre de l'activité de l'association, avec notamment la poursuite de l'action contre les banques complices de la colonisation. ou celle contre le nouveau tramway colonial à Jérusalem.

Elle se décline dans de multiples rendez-vous, en cet automne, dans la métropole, mais aussi dans le Valenciennois, Arras et le Douaisis, marqués par **une volonté de travailler avec de multiples partenaires, à commencer par la Communauté palestinienne du Nord, à un soutien massif du peuple du Nord aux droits du peuple palestinien.**

Jean-François Larosière

Institut français de Naplouse : Un combat mené de juin à septembre

L'AFPS Nord-Pas de Calais découvre, début juin 2018, par la prise de connaissance d'une pétition signée massivement, que l'Institut Français de Naplouse, lié à l'Institut français de Jérusalem, et dépendant du Ministère des Affaires étrangères, doit fermer fin août 2018 (Cette fermeture liée aux économies drastiques dans le cadre de l'austérité gouvernementale dans les différents ministères avait déjà été envisagée en 2016.)

L'AFPS Nord-Pas de Calais, prend l'initiative de s'adresser immédiatement au Ministre Le Drian en lui demandant d'annuler une décision d'autant plus scandaleuse, qu'au même moment, c'est avec l'appui du même institut français, cette fois-ci de Tel Aviv, que se développe en France, une saison croisée France Israël, dont l'inauguration par Netanyahu et Macron, se déroule à Paris tandis qu'Israël massacre à Gaza comme à Naplouse, Elle s'adresse aussi à la Maire de Lille en vue d'une réunion de la Plate-forme Lille Naplouse, puisque les deux villes sont jumelées qui se tiendra début juillet.

Le scandale et la mobilisation, concernant cette fermeture, se sont poursuivis en juillet et août 2017, avec notamment les mobilisations intenses de l'AFPS nationale et de la Plate-forme des ONG pour la Palestine. Pour sa part l'AFPS Nord-Pas de Calais a pris sa part à ce combat. Ceci a débouché sur une question écrite du Sénateur de la métropole lilloise, Eric Bocquet, en direction du Ministre Le Drian, quant à la Sénatrice Christine Prunaud, elle s'adresse au Président Macron. Suite à un article de la Voix du Nord, abordant les jumelages lillois, un nouveau courrier est envoyé à la Maire de Lille, avec référence à cette fermeture.

Une réponse ministérielle à Eric Bocquet est parvenue, en date du 30 août 2018 Elle confirme la fermeture Un courrier du maire-adjoint de Lille nous a conduit à rappeler la position de toute l'AFPS, engagée dans BDS, que les partenariats avec les villes israéliennes sont à bannir, et cela a été rappelé lors de la braderie de Lille.

La mobilisation pour l'ouverture de l'Institut se poursuit actuellement A noter que Ahed Tamimi, présente à la fête de l'Humanité, grâce à une mobilisation immense, est venu saluer ce combat lors de sa tournée dans la fête Tout ceci est un encouragement à le poursuivre

"Les Palestiniens oubliés par la France"

« L'ANNONCE de la fermeture de ce centre culturel (l'Institut français de Naplouse, en Cisjordanie) tombe vraiment très mal, remarque un diplomate, au moment où Trump, de son côté, supprime 200 millions de dollars d'aides aux Palestiniens. » L'un de ses collègues se dit nettement plus choqué : « C'est une nouvelle preuve que les Palestiniens sont oubliés par la France... » Au Quai d'Orsay, cette annonce a provoqué quelques grincements de dents. « Rien de bien grave, observe un autre diplomate. Les courroux ne sont pas nombreux et, surtout, beaucoup se sentent impuissants. C'est à Anmo (la Direction Afrique du Nord-Moyen-Orient) qu'on trouve les gens les plus critiques, mais, au Quai, les partisans de laisser Israël agir comme il l'entend sont nombreux. »

A Naplouse, cette grande ville du nord de la Cisjordanie, l'Institut français accueillait depuis plus de trente ans des centaines d'élèves et d'étudiants dans ses salles de cours, d'exposition, de projection, ou au sein de sa bibliothèque. Le Quai d'Orsay dément que les Israéliens aient souhaité sa fermeture et souligne – sans autre explication... – qu'il existe trois autres centres culturels français, à Ramallah, à Jérusalem et à Gaza. Exact. Mais aucun, désormais, au nord de la Cisjordanie, et cela ne déplaît pas au gouvernement Netanyahu.

La France a-t-elle renoncé à jouer un rôle culturel et politique entre Israël et les Palestiniens ? « Oui, affirme un vieux routier de la diplomatie, car Trump et Netanyahu sont les maîtres du terrain. »

« Le Canard enchaîné » – mercredi 29 août 2018 – 3

DOSSIER Institut français de Naplouse

Intervention de l'AFPS 59/62 auprès de la municipalité lilloise

Madame le Maire de Lille
Madame le Maire adjoint en charge des partenariats internationaux

Le 24 juillet 2018

Je voudrais d'abord vous remercier pour avoir réuni, en ce début de mois de juillet, la plateforme du jumelage Lille Naplouse.

Je vous précise que l'AFPS Nord-Pas de Calais est engagée dans le soutien aux projets, dans la ville de Burin, dans le gouvernorat de Naplouse, en butte aux exactions et crimes de l'occupant israélien, et qu'elle soutient la résistance populaire.

Je vous précise également qu'en liaison, avec l'AFPS Nationale, comme avec la plate des ONG françaises pour la Palestine, l'AFPS Nord-Pas de Calais poursuit le combat contre la fermeture de l'Institut français de Naplouse prévue en août 2018. Suite à son courrier, vers les élus, la Sénatrice Christine Prunaud vient à ce sujet d'interpeller le Président de la République.

J'ai lu avec attention ce qui est déclaré ce matin, dans La Voix du Nord Lille, par Madame Marie Pierre Bresson. J'en prends acte et rappelle ce que l'AFPS Nord-Pas de Calais avait publié en novembre 2014 à propos du jumelage Lille Safed. Ce communiqué de novembre 2014 excluait toute possibilité de jumelage avec Haïfa. Cela reste plus que valable aujourd'hui avec la mise en place par Israël d'un apartheid institutionnalisé sur la terre de Palestine.

L'AFPS Nord-Pas de Calais milite depuis plusieurs années pour la rupture des liens entre villes françaises et villes israéliennes, et cela figure dans les documents d'orientation adoptés par l'AFPS en congrès.

Je vous ai joint le courrier, envoyé aux élus nationaux, en vue de sécuriser la flottille internationale qui vogue vers Gaza, en vue d'en briser le blocus criminel et illégal.

Réponse de Marie-Pierre Bresson, adjointe au Maie en charge des partenariats internationaux

Datée du 20 août 2018

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à Naplouse. J'ai bien pris connaissance de la situation actuelle de Gaza, que vous avez justement décrite. Nous partageons comme vous les valeurs de paix et de respect du droit international, et partage votre déception nous condamnons les violences perpétrées dans les territoires palestiniens.

Comme vous le savez, la Ville de Lille a mis en veille institutionnelle son jumelage avec Safed en 2014. Nous restons cependant à l'écoute avec la ville d'Haïfa, dont le Maire Yona Yahav nous a rappelés à plusieurs reprises son ouverture vers nos collègues palestiniens et dont il a fait publiquement part.

La Ville de Lille partage votre déception face à la décision de l'État Français de fermer l'Institut Français de Naplouse. Celle-ci prévue pour la fin août 2018, marquera effectivement une perte importante pour les projets culturels que les collectivités françaises mènent sur ce territoire, mais aussi pour le rayonnement de la langue et de la culture française. Nous sommes d'autant plus touchés que l'Institut Français de Naplouse est l'un de nos partenaires privilégiés dans le cadre de notre coopération avec Naplouse.

La Ville de Lille s'est également mobilisée en interpellant Monsieur Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères. Je ne manquerai pas de vous informer de tout retour éventuel.

DOSSIER Institut français de Naplouse

Courrier de la Sénatrice Christine Prunaud au Président de la République en date du 23 juillet 2018

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Monsieur MACRON Emmanuel
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue Faubourg St-Honoré
75800 PARIS

Lamballe, 23 juillet 2018

N/Réf : CP/LT/2018-65

Objet : Institut français de Naplouse en Cisjordanie

Monsieur le Président,

CHRISTINE PRUNAUD

**SÉNATRICE
DES CÔTES
D'ARMOR**

**GROUPE
COMMUNISTE,
REPUBLICAIN ET
CITOYEN**

**COMMISSION
DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
ET DE LA DÉFENSE**

**Membre de
la Délégation aux
Droits des Femmes**

Il est annoncé pour fin août 2018, sur décision du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères : la fermeture de l'Institut français de Naplouse. Tout comme de nombreuses associations, citoyens et élus, je ne comprends pas cette décision tant sur le fond que sur le symbole.

En effet, cet Institut représente davantage qu'un simple lieu de culture française. C'est aussi un appui primordial, un espace de liberté pour les étudiants de Naplouse.

Nous connaissons la période extrêmement difficile et répressive que vivent les palestiniens. Les liens qu'ils soient sociaux, économiques ou culturels avec la France sont très importants pour le peuple palestinien. Ces liens avec l'Institut français sont garants d'ouverture sur le monde dans un territoire soumis aux restrictions de circulation.

Alors que le 4 juin dernier, vous inaugurez la Saison croisée France/Israël avec le Premier Ministre de Etat Israélien, comprenez mes vives inquiétudes. Malgré les annonces du consulat général de France en Palestine, Cette fermeture engendrera la diminution des activités et de la coopération entre la France et la Palestine.

Pour ces raisons, Monsieur le Président, je vous demande de bien vouloir reconsidérer cette grave décision et maintenir les activités de l'Institut français de Naplouse.

Dans cette attente, et comptant sur votre bienveillance je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de toute ma considération.

Christine PRUNAUD
Sénatrice des Côtes d'Armor

MAIL : C.PRUNAUD@SENET.FR

Sénat -15, rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06 - c.corbiat@clb.senat.fr - 0607472147 / 0142342933
Permanence Parlementaire - 10, rue Calmette - 22400 Lamballe - l.thomas@clb.senat.fr - 0672427315 / 0296316605

Rupture du blocus de Gaza

Jeudi 2 août 2018 à Lille

Rencontres avec Mohammad Chhadeh de Rafah et Zakaria Chhab de l'université de Gaza

organisée par AFPS Nord-Pas de Calais, Communauté palestinienne du Nord, MRAP,
LDH, FSU Nord, CGT Nord

A 16h30 rencontre avec Eric Bocquet Sénateur du Nord

La délégation de deux Palestiniens de Gaza (**Mohamed Shehada de Rafah et Zakaria Shebab enseignant le français à l'Université de Gaza**) a rencontré Eric Bocquet, sénateur communiste du Nord, accompagné de sa secrétaire Frédérique Haffaf, le jeudi 2 août après midi à sa permanence.

Cela se plaçait dans une tournée nationale des deux Palestiniens, accueillis sur la métropole lilloise par la communauté palestinienne du Nord. Celle-ci était représentée jeudi par Mohamed Salem, tandis qu'étaient présents les représentants du MRAP, de la LDH et de l'AFPS Nord-Pas de Calais qui avaient préparé la rencontre, de même qu'une réunion publique à la MRES, dans le cadre de son combat pour la rupture du blocus de Gaza.

L'échange extrêmement nourri, s'est prolongé durant une heure et demie, durant laquelle chacun des participants s'est exprimé.

A commencer par la délégation palestinienne. Celle-ci présente la Bande de Gaza et le drame que subit la population en liaison avec le blocus. Ils insisteront sur un certain nombre de points :

- **La réalité de l'occupation** : Israël reste, au regard des textes internationaux, responsable de Gaza, y compris sur le terrain humanitaire, quant à la « frontière » c'est une fiction matérialisée par des barbelés et avec une zone d'interdiction. **Israël est puissance occupante. Rappel est fait par tous les participants du fait qu'Israël est un Etat sans frontières.**

- La vie quotidienne à Gaza avec toutes les difficultés liées aux pénuries liées au blocus (3 heures de courant électrique par jour par exemple).

- Le blocus et les points de passage tant pour les marchandises que pour les personnes.

- En insistant sur le besoin et la volonté de la population de ne plus être enfermée et de pouvoir bouger, **Ils insistent sur le mouvement du retour comme sur la référence à la résolution 194 de l'ONU en ce domaine.**

- **Ils insistent sur le caractère pacifique du mouvement.**

- **Ils ré insisteront en conclusion de l'entretien sur la nécessité d'une loi internationale de protection des écoles et des enfants (victimes des tirs et bombardements de l'occupant) et sur la liberté pour les voyageurs.**

Lors des échanges plusieurs éléments se dégagent :

- **La responsabilité des USA dans la situation imposée au peuple palestinien dans son ensemble (pas seulement à Gaza).**

- La faiblesse du soutien des Etats aux droits nationaux du peuple palestinien.

- **L'importance de la mobilisation citoyenne** (un rappel rapide de la nouvelle flottille de la Liberté est fait, comme son piratage par Israël. Le matin, Sarah Katz kidnappée après le piratage était arrivée à Roissy, enfin libérée).

Rupture du blocus de Gaza

· **La position de la France** a fait l'objet d'un examen tout particulier au regard de la réponse ministérielle à la question orale, posée la veille par la députée Elsa Faucillon, à l'Assemblée Nationale, à propos du piratage d' « un bateau de la flottille de la Liberté par Israël », La secrétaire d'État **Nathalie Loiseau** (en l'absence du Ministre Le Drian en Jordanie) déclare notamment : « *notre position est connue et claire mais je le répète encore plus clairement aujourd'hui, puisque vous m'y invitez : nous souhaitons que le blocus de Gaza soit levé, en tenant compte des garanties de sécurité nécessaires pour l'Etat israélien* ».

Le problème posé est : quels moyens se donne la France pour que cet engagement concernant la levée du blocus soit tenu ? Eric Bocquet indique vouloir interroger le Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères sur les moyens qu'il se donne suite à la réponse ministérielle concernant la levée du blocus de Gaza du 1^{er} août 2018.

Rappel : les différents intervenants ont indiqué la nécessité de sanctions contre Israël



A 17h30 à la MRES de Lille Rencontre publique

Un regret : à cause du retard pris à la rencontre avec Eric Bocquet, une dizaine d'adhérents du CSP, venus déjà trop tôt, se sont découragés et sont partis avant le début.

Très attentifs et bienveillants, une douzaine de participants de différentes associations entouraient Mohammad et Zakaria.

Mohammad habite Rafah avec sa famille originaire de Beersheba. Il a été blessé à la jambe dans un bombardement pendant la guerre de 2014 alors que sa fille, qu'il protégeait dans ses bras, en est restée handicapée. Zakaria, d'un village du nord de la bande de Gaza, a étudié 2 ans à Montpellier et est professeur de français à l'université de Gaza. Très préoccupés par la situation des enfants, ils ont créé le centre « Le soleil de Palestine » à Rafah.

Rupture du blocus de Gaza

Jean-François entame la réunion en la replaçant dans la situation actuelle (légalisation de l'apartheid par Israël, piratage de la Flottille, intervention à l'AN hier, ...) et en appelant à une mobilisation pour la levée du blocus contre Gaza. Puis c'est Mohammad Salem qui intervient pour introduire nos deux invités.

Zakaria prend la parole pour essayer de nous faire comprendre ce qui se vit dans la « prison de Gaza », sachant que ce qui peut être dit n'est pas du même ordre que ce qui est vécu réellement : le blocus, le siège, ce sont des catastrophes qui se superposent en évoquant d'autres catastrophes antérieures...

La stratégie israélienne comporte 2 axes : la sécurité (séparation de Gaza avec Israël par une clôture et un « no man's land » à découvert) et les interventions militaires (recours aux agressions quand la situation intérieure israélienne en donne l'opportunité). Vivre le blocus c'est supporter une diversité de manques (dans la sécurité des citoyens, les rues défoncées, les marchandises inexistantes, les malades et les blessés ne pouvant recevoir de soins, la difficulté de sortir, l'électricité, l'eau potable ou non-potable, etc etc...).

Ajoutons que les salaires des fonctionnaires ne sont pas versés depuis mai 2017 et cela a entraîné une fuite des diplômés et des médecins à l'extérieur.

Trump avec son « affaire du siècle » a rendu la situation encore plus grave et bouchée. Ce « moment difficile » a fait surgir la « Grande marche du retour » : puisque nous n'avons plus rien à perdre à Gaza, allons vers les frontières ! et allons-y en famille, ensemble ! Cette résurgence de la Résistance ne peut être en rien qualifiée de « terroriste » sachant que, armés ou non-armés, on est tués ! Résultat actuel : 6.000 blessés dont 1.000 amputés...

Pour nous introduire au projet « Le soleil de Palestine », Zakaria nous raconte un incident où il s'est retrouvé surpris par l'anxiété vécue par son jeune fils et face auquel il s'est senti démuné... C'est ainsi qu'il a ressenti l'importance de l'attention à apporter à la jeune génération qui doit faire face à des problèmes liés à la situation dangereuse et précaire qu'ils vivent... mais aussi l'importance à le faire comprendre aux adultes qui n'y sont pas spécialement préparés.

Aidé par un diaporama (nous avons demandé son lien sur Youtube), Mohammad nous expose leur projet : il s'agit d'un Centre à Rafah avec des classes maternelles pour des orphelins (enfants de martyrs) de 4 à 6 ans. Pour les Palestiniens, l'école commence à 6 ans par la 1^{ère} élémentaire. Généralement les enfants de 4 ans sont inscrits dans des structures privées donc payantes. Le projet est donc un projet de « charité » et d'« éducation » envers les enfants orphelins dans le besoin. Ce sont des profs bénévoles (on leur paie juste un dédommagement pour le transport) qui les prennent en charge. Pour ouvrir une telle structure, ils ont eu besoin de l'autorisation du ministère de l'Education et celle du ministère de la Santé.

Actuellement, certaines organisations de bienfaisance et certaines personnes les financent, non seulement pour le fonctionnement des classes maternelles mais aussi pour une distribution de colis alimentaires, notamment pendant le ramadan. Ils aimeraient pouvoir mieux aider les familles, faire du soutien scolaire et acheter du matériel (photocopieuse...)

L'année dernière, ils ont accueilli 60 enfants, ils en prévoient 200 cette année ce qui exigera un budget plus conséquent et ils cherchent de nouveaux donateurs. Dans le futur, ils voudraient créer de telles structures dans d'autres villes de Gaza.

Ils insistent sur un suivi par des rapports envoyés aux donateurs et se veulent transparents.

Les participants proposent alors de rester en contact (liste des noms, adresses-mail, téléphone) pour rester au courant (c'est le motif de ce compte-rendu), se réunir au besoin pour constituer une petite cagnotte et faire parvenir au « Soleil de Palestine » une somme mensuelle pour mener à bien ce projet.

Rupture du blocus de Gaza

Courrier du Sénateur du Nord Eric Bocquet au ministre des affaires étrangères, Yves Le Drian

3 août 2018

Eric Bocquet

Objet : Gaza, agir concrètement pour la levée du blocus

SENATEUR
DU NORD

Monsieur le Ministre,

Secrétaire du Sénat

Vice-Président de la
commission des finances

Conseiller municipal
de Marquillies

Sénat :
15, avenue Vaugirard
75006 PARIS
☎ : 01 42 34 21 24
☎ : 01 42 34 38 11

Permanence parlementaire
18, rue d'Inkermann
59000 LILLE

Attachée parlementaire :
Frédérique HAFFAF
03 20 63 08 25
06 12 63 81 67
frederique.haffaf@orange.fr
f.haffaf@club.senat.fr



J'ai eu l'occasion de rencontrer récemment à Lille une délégation de civils palestiniens venus témoigner de l'urgence de mettre fin au blocus de Gaza, imposé par les autorités israéliennes, blocus qui tient en otage la population gazaouie dans des conditions indignes et inacceptables depuis onze ans.

Vous connaissez parfaitement la situation des territoires occupés, Madame la Ministre des Affaires Européennes, Nathalie Loiseau, l'a confirmé lors de la séance des Questions d'Actualité au Gouvernement à l'Assemblée Nationale le 1^{er} août dernier, en réponse à Madame la députée Elsa Faucillon interrogeant le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre à la suite de l'arraisonnement du bateau de la flottille de la liberté et de l'emprisonnement de notre compatriote Sarah Katz. Madame Loiseau précisait que « La situation est préoccupante (...) Bien sûr il y a une crise humanitaire, elle est due à l'absence de perspective de paix pour les territoires palestiniens (...) Nous souhaitons que le blocus de Gaza soit levé en tenant compte des garanties de sécurité nécessaires pour l'Etat israélien (...). Nous souhaitons que les négociations reprennent et qu'une solution à deux Etats vivant côte à côte dans des frontières sûres, dans la paix et la sécurité, avec Jérusalem comme capitale, puissent prévaloir. Nous y travaillons ».

Je partage le souhait du gouvernement français ainsi déclaré par la voix de Madame Loiseau, mais je m'interroge quant aux actes forts et concrets de la France pour condamner publiquement l'impunité de l'Etat d'Israël et contribuer à enfin mettre un terme à cette crise qui n'a que trop duré.

La France ne peut rester sans une réaction ferme au regard de la violence imposée.

Monsieur le Ministre, la France ne peut rester silencieuse face à cette escalade mortifère. Notre pays jouit toujours d'un crédit important dans cette région du monde, il peut peser de tout son poids urgemment pour que la sécurité et la protection des enfants de ce territoire meurtri soient assurées, pour que soit restaurée la liberté de circuler, pour sanctuariser les lieux de soins, les hôpitaux, pour rétablir l'accès à l'eau potable, l'électricité, aux médicaments, et obtenir la levée définitive de ce blocus illégal et inhumain. Nous ne pouvons légitimer le déni de droit dont sont victimes les Palestiniens à Gaza et ailleurs. Cette injustice doit absolument cesser.

Rupture du blocus de Gaza

Campagne de la Flottille de la Liberté

Extraits d'une interview de Claude Léostic

20 août 2018 – Propos recueillis par [Chronique de Palestine](#)



Claude Léostic (en médaillon sur la photo) est animatrice de la campagne "Freedom Flotilla" en France - Photo : Freedom Flotilla

Après la dernière tentative menée par la Campagne « Freedom Flotilla » [Flottille de la Liberté] pour briser le blocus illégal et inhumain de Gaza, nous avons interviewé Claude Léostic, une des principales animatrices de cette campagne en France.

Chronique de Palestine *Tu as participé activement à la dernière tentative de « la Flottille de la liberté » pour briser le blocus de Gaza. Peux-tu nous retracer sa préparation, ses objectifs et aussi ses initiateurs ?*

CL : Comme les années passées, la Coalition internationale de la Flottille de la Liberté a organisé en 2018 une mission pour tenter de briser le blocus illégal de la bande de Gaza. Quand bien même nous n'avons plus de « campagne bateau » en France depuis 2011, je suis restée très proche des organisateurs, j'ai coordonné à chaque mission depuis 2011 l'accueil des flottilles en France et je participe aux échanges et débats du Comité de pilotage. C'est donc logiquement que j'ai présenté cette année le projet 2018 aux deux structures françaises héritières de la « Campagne bateau 2011 » : la Plateforme et le Collectif national Palestine. Avec leur accord pour un soutien logistique, financier et de communication, j'ai pris contact avec des groupes (AFPS, Comités Palestine locaux, Corsica Palestina) pour organiser des escales dans leurs villes. Ce fut la Rochelle pour les bateaux qui prenaient la mer et Paris, Lyon, Avignon, Marseille et Ajaccio pour les voiliers qui empruntaient les voies fluviales. Les groupes locaux ont accueilli superbement bateaux et équipages !

CP : *Cela fait maintenant dix ans que les tentatives de briser le blocus par mer s'enchaînent les unes ou aux autres. Alors que deux bateaux avaient réussi leur opération à l'été 2008 en accostant à Gaza, depuis toutes les tentatives se sont avérées infructueuses. Pourquoi alors maintenir ces initiatives ?*

CL : L'objectif affiché – et réel – de la Flottille est d'arriver à Gaza, de briser le blocus illégal qui depuis 12 ans vise à étrangler les deux millions de civils qui vivent – survivent – dans la bande de Gaza. Après 2008 et l'appel d'air induit par le passage des bateaux de « Free Gaza », les autorités d'occupation ont décidé d'interdire tout accès maritime de la Palestine et de maintenir un blocus qui s'est durci et est devenu hermétique au fil du temps. En 2009, lors de la première mission de la « Coalition de la Flottille de la Liberté », plusieurs bateaux ont pris la mer, dont le grand navire turc, le Mavi Marmara. Les commandos israéliens les ont attaqués de nuit et ont assassiné 10 personnes à bord du Mavi dont ils se sont emparés ainsi que des autres bateaux. Le message israélien était clair : à Gaza, « on ne laissera personne vous aider ». Aux internationaux : « on vous tuera si vous essayez à nouveau ». Dissuasion par la violence armée et le crime. Mais ça n'a pas marché et nous sommes repartis, en 2011, 2012, 2014, 2015 et 2016. A chaque fois la marine de guerre israélienne a attaqué la flottille, volé les bateaux et leur cargaison, kidnappé les personnes à bord. C'était en haute mer, ce sont donc des actes de piraterie avérés, des violations – encore – du droit international et du droit maritime.

Alors pourquoi continuer ? Parce que ces flottilles sont des plateformes politiques sur l'eau, qui ont certes pour objectif concret d'arriver à Gaza mais dont le rôle essentiel se manifeste sans doute aux escales : tout le travail d'explication, de communication, de dénonciation de ces violations du droit et de la situation inacceptable imposée aux Palestiniens de Gaza, le contact avec les médias, l'expression de la solidarité des peuples avec un peuple opprimé et occupé. C'est ce qui a fait dire à un participant néo-zélandais à cette mission 2018 : « nous avons gagné bien que nous n'ayons pas brisé le blocus ». La violence des réactions israéliennes démontre que nous avons raison de continuer. Et puis, on ne peut pas abandonner les Palestiniens de Gaza à la violence de ce blocus, à l'injustice de

l'occupation. En 2016 une militante des États-Unis à bord du Bateau des Femmes pour Gaza déclarait : « bien sûr que j'ai peur, mais j'aurais encore bien plus peur de ne rien faire ».

Cette fois 34 personnes de 12 pays ont choisi d'avoir peur plutôt que de laisser faire.

CP : *Lors de la tentative de cet été, la marine militaire israélienne a non seulement renouvelé ses actes de piraterie dans les eaux internationales en abordant et détournant les deux bateaux de la « Flottille de la Liberté », mais elle a fait preuve d'un comportement particulièrement brutal, violent à l'encontre des deux équipages. Cela peut-il être interprété comme le signe d'un sentiment d'impunité plus fort que jamais pour l'occupant israélien ?*

CL : Cette année, deux bateaux seulement ont pu aller au bout de la mission, le al-Awda (le Retour, en référence aux réfugiés dont le droit au retour est bafoué depuis 70 ans et qui forment la grande majorité de la population de Gaza), un ancien chalutier norvégien, et le Freedom un superbe vieux voilier suédois. Le Faïstine, victime d'avarie dans une tempête a dû renoncer.

Attaqués l'un et l'autre à respectivement 42 et 49 milles marins de la côte de Gaza, ils ont été abordés par des dizaines de soldats israéliens surarmés. Si sur le Freedom, l'attaque n'a pas induit de violence physique contre les 12 personnes à bord, il en a été autrement de al-Awda. Les soldats ont violemment frappé plusieurs des 22 personnes dont le capitaine, Herman et le second, Charlie. Ils ont fait usage de taser et projeté des personnes au sol ou contre les murs. Plusieurs de nos camarades ont des côtes cassées (et un pied aussi), dont le médecin du bord, une chirurgienne malaise qui vit et travaille à Londres, un petit bout de femme de 69 ans aussi frêle qu'elle est courageuse. Quel danger pour Israël ! Cette violence témoigne de la hargne d'Israël à l'encontre de la solidarité internationale avec la Palestine. De l'impunité aussi, oui. Deux Français étant à bord de la flottille (Sarah qui représentait nos associations, sur al-Awda, et Pascal, syndicaliste et marin, sur Freedom), j'ai demandé à M. Macron d'assurer leur protection et celle de la flottille. Aucune réponse, aucune action. M. Macron semble bien ne rien avoir à faire du droit international. Ses intérêts sont ailleurs. Une honte à nouveau pour la France.

Braderie de Lille

Braderie de Lille : l'AFPS Nord-Pas de Calais est mobilisée pour les Palestiniens

AFPS Nord-Pas de Calais

Lille le 28 août 2018

L'AFPS Nord-Pas de Calais est de nouveau présente à la braderie de Lille, dans le village associatif de la Porte de Paris : elle est mobilisée pour la Palestine, les droits des Palestiniens et leur résistance à une occupation coloniale.

C'est pour l'association une « rentrée » sur la base d'une mobilisation populaire à commencer par celle concernant les 7.000 prisonniers palestiniens dont des centaines d'enfants. Un nom symbolise ce système répressif à l'échelle d'un peuple : celui de Salah Hamouri. Ce jeune avocat au passeport français est placé en détention administrative depuis un an. Son épouse, Elsa Lefort, n'a toujours pas été reçue à l'Élysée.

Cette mobilisation populaire se développe en soutien à celle du peuple palestinien soulevé massivement, en particulier à Gaza avec la Grande Marche du Retour, pour l'affirmation de ses droits nationaux niés par Israël : Etat dont l'apartheid est la composante essentielle après l'adoption en juillet de sa loi fondamentale. Le soulèvement palestinien de résistance est général en Cisjordanie comme à Jérusalem.

Ce soutien à la résistance populaire du peuple palestinien se concrétise par la mise en œuvre du mouvement BDS. Il est une réponse à l'appel du peuple palestinien de 2005.

Pour la braderie de Lille, l'AFPS Nord-Pas de Calais poursuit son engagement pour des sanctions contre Israël dont l'impunité face à ses crimes multiples doit cesser, et par la poursuite de l'action de boycott des banques qui se rendent complices de la colonisation israélienne.

L'AFPS Nord-Pas de Calais est pleinement engagée dans le boycott d'Israël et le mouvement BDS.

Braderie de Lille

Samedi 1 et dimanche 2 septembre à Lille Braderie avec Stand AFPS

Par Mireille



Merci à la dizaine d'adhérents qui se sont rendus disponibles samedi et dimanche toute la journée et en particulier à Naïm, qui y a passé la nuit pour veiller sur notre matériel.

Bel emplacement et grand soleil les 2 jours !

Ventes produits palestiniens (huile, savons, zhourate, keffieh, céramiques...), livres, maillots, badges... pour plus de 1.100 euros

Des échanges permanents avec un public très varié et des rencontres intéressantes avec des "touristes" hollandais, belges, norvégiens, irlandais, indonésiens... palestiniens...

Une activité intense avec notre matériel d'info et les pétitions :

- Campagne pour Salah
- BDS Banques
- BDS tramway
- BDS Teva

Résultat : plus de 150 signatures pour chaque pétition à envoyer rapidement à leurs destinataires.

2 actions particulières :

- écriture de messages de soutien avec photos pour Salah à transmettre à son Comité de soutien ([Opération « Soutien à Salah »](#))
- manifestation autour de la Porte de Paris avec banderole pour la libération de Salah.



Prises de paroles sur la situation de Salah et la responsabilité de l'Etat français.

Pot de l'amitié et prises de parole avec interpellation publique en direction de Martine Aubry, maire de Lille, quant à la fermeture de l'Institut Français de Naplouse (jumelée avec Lille) et notre exigence d'arrêt immédiat du "partenariat" avec la ville israélienne d'Haïfa.

Passage et salutations d'Adrien Quatennens et Ugo Bernalicis, députés locaux France Insoumise.

Aucun incident, juste une "menace" à peine voilée de quelques sionistes.

Agenda

Jusqu'au 15 janvier à l'IMA, 9 rue Gabriel Péri à Tourcoing : Exposition « Pour un musée en Palestine »
Samedi 22 septembre, à 11h 30, place d'Armes à Valenciennes : Rassemblement « Face à l'apartheid israélien, le peuple palestinien a droit à la paix » Dans le cadre de la journée internationale de la paix
Samedi 22 septembre, de 10 à 22h, Parc municipal, 1 rue Etienne Dolet à Wavrechain-Sous-Denain : Fête départementale organisée par la France Insoumise dans le Nord avec stand AFPS 9/62
Samedi 29 septembre à 17h, salle Jean Amoureux, rue du Crinchon à Arras : Table ronde « Israel/Palestine : quel avenir possible ? » avec stand AFPS 59/62 organisée par le Secours Catholique du Pas de Calais 20 h : repas palestinien
Dimanche 7 octobre place de Gaule (face à la Grand Poste) à Douai : Braderie avec stand AFPS
Mercredi 10 octobre à 19h, Espace Marx à Hellemmes : Film « En mémoire de Razan El Najjar » en présence du réalisateur Iyad Alasttal
Du mercredi 10 au jeudi 18 octobre à l'IMA, 9 rue Gabriel Péri à Tourcoing : Une semaine en hommage à Mahmoud Darwich - Vendredi 12 octobre à 20h, au Fresnoy à Tourcoing : Documentaire « Mahmoud Darwich et la terre comme la langue » de Simone Bitton - Samedi 13 octobre à 15h à l'IMA-Tourcoing : Conférence « En souvenir de Mahmoud Darwich » par Elias Sanbar et Farouk Mardam-Bey - Jeudi 18 octobre à 20h30 au Grand Sud à Lille : Concert du Trio Joubran
Jeudi 11 octobre à 20h, Espace République, place de la République à Villeneuve d'Ascq : Conférence-Débat « Peut-on critiquer la politique d'Israel » avec Rony Brauman Organisé par AFPS Villeneuve d'Ascq et les Amis du Monde Diplomatique
Dimanche 14 octobre de 10 à 17h, Rivages Gayant à Douai : Fête des associations avec stand AFPS 59/62
Dimanche 11 novembre à Lille : Rencontre « Les enfants palestiniens dans les prisons israéliennes »
Du vendredi 16 au dimanche 18 novembre à l'IMA, 9 rue Gabriel Péri à Tourcoing : « Palestine, 3 jours pour comprendre » avec l'iReMMO - vendredi 16 novembre à 18h30 : Discussion entre Leïla Shahid et René Backmann (Mediapart) - samedi 17 novembre à 14h : « Réfugiés : l'impossible retour » avec Isabelle Avran et Aude Signoles - samedi 17 novembre à 16h30 : « Vivre à Gaza aujourd'hui » avec Asma al-Ghoul et Marion Slitine - dimanche 18 novembre à 14h : « Jérusalem » - dimanche 18 novembre à 16h30 : « Conférence-fiction : demain la paix » avec Jean-Paul Chagnollaude et Christian Jouret

BULLETIN D'ADHESION 2018

**Les Palestiniens ont besoin de nous, l'AFPS à besoin de vous :
Adhérez !**

Nom : Prénom

Adresse :
.....

Code Postal : Commune :

Tél. domicile : I___I___I___I___I___I Tél. mobile : I___I___I___I___I___I

E-mail : @

Profession : Année de naissance :

Cette grille n'est qu'indicative, adhérez et cotisez selon vos moyens

Depuis plusieurs années, l'AFPS a adopté un système de cotisation permettant à chaque adhérent de contribuer suivant ses moyens.

La grille ci-contre établit la contribution annuelle suivant le revenu mensuel. Il appartient à chacune et à chacun de déterminer librement et en toute responsabilité son niveau de cotisation sur cette base.

Avec la cotisation, le journal interne trimestriel de l'AFPS Palestine Solidarité (PalSol) vous est proposé pour un prix annuel de 5 €. Vous recevrez également, si vous nous avez indiqué votre adresse e-mail, la lettre électronique d'informations hebdomadaire de l'AFPS.

Tranche	Revenus mensuels	Cotisation annuelle	
		Avec Palsol	Sans Palsol
1	Moins de 500 € / mois	10 €	5 €
2	de 500 à 1000 € / mois	25 €	20 €
3	de 1000 à 1500 € / mois	40 €	35 €
4	de 1500 à 2000 € / mois	55 €	50 €
5	de 2000 à 2500 € / mois	70 €	65 €
6	de 2500 à 3000 € / mois	85 €	80 €
7	de 3000 à 3500 € / mois	100 €	95 €
8	Supérieurs à 3500 € / mois	120 €	115 €

○ Je cotise dans la tranche n°..... soit€

Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos mensuelle.

@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @

○ Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €.

○ J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €

(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don)

○ Je verse la somme totale de€

Signature

Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel

Association France Palestine Solidarité Nord - Pas-de-Calais- MRES - 23, rue Gosselet -59000 Lille